

Paris Normandie - 11 octobre 2010**De la place pour les cyclistes**

Le maire, Pascal Marchal conseiller général, les élus et représentants des différentes entreprises et services se sont rendus avenue Jouvenet mardi dernier.

Ces travaux ont consisté en la création d'une piste cyclable à double sens de circulation dans cette avenue sur une longueur de 140 m.

Un enrobe écologique de couleur ocre jaune permet de différencier le trottoir et la voirie.

Ces travaux ont également permis de réaliser l'enfouissement des réseaux aériens et de remplacer l'éclairage public obsolète, des candélabres avec une source lumineuse moins énergivore ont été implantés. Les travaux ont été réalisés sous la maîtrise d'œuvre de la direction des services techniques de la ville par les entreprises Fizet, Desormeaux et Kangourou pour un montant total de 74 500 € TTC. La commune est toujours dans l'attente de la subvention demandée auprès du département à hauteur de 30 %.

